

LE VILLAGE SIOUX



Nous vous remercions de votre intérêt à passer un séjour dans le Village Sioux à Bonatchiesse.

Avec la réservation d'un séjour, l'hôte accepte les présentes Conditions générales.

1. Réservation

Pour réserver votre séjour au Village Sioux de Bonatchiesse, vous pouvez soumettre votre demande par e-mail, par courrier ou en ligne sur notre site internet : www.bonatchiesse.ch. Votre demande sera traitée dans les plus brefs délais. La réponse vous parviendra directement de la gérance du camping.

1.1 Réservation faite par des jeunes

Les jeunes en dessous 18 ans qui soumettent une réservation, doivent toujours être accompagnés d'au minimum un adulte pendant leur séjour. En l'absence d'un adulte, le Village Sioux à Bonatchiesse n'est pas lié au contrat et est en droit de louer à un tiers l'objet réservé par le jeune, sans dédommagement aucun.

2. Conclusion du contrat

2.1 Réservation par e-mail, par courrier ou en ligne

Votre réservation pour un séjour n'est définitive qu'au moment où la disponibilité vous a été confirmée et lorsque l'acompte selon chiffre 3 sera crédité sur le compte suivant :

Café de la Promenade

Rausis Thierry

Route de Mauvoisin 533, Bonatchiesse

1948 Fionnay

CCCP 10-716780-4

IBAN: CH15 0900 0000 1071 6780 4

SWIFT/BIC : POFICHBEXXX - paiement depuis l'étranger.

Après réception de votre paiement, vous recevrez une confirmation écrite pour votre réservation. Si le paiement de l'acompte n'est pas effectué dans le délai imparti, la gérance du camping peut disposer de l'objet réservé. La réservation d'un hébergement locatif est déjà définitive lorsqu'elle est confirmée par écrit.

3. Acompte

3.1 Réservation e-mail, par téléphone ou par courrier

Pour la réservation d'un séjour en tipi, un acompte de 50% du montant total du séjour est dû (sans taxes) ou montant fixé par nos soins. L'acompte doit nous parvenir dans les 5 jours après la demande de séjour.

4. Durée de séjour minimale

Pas de durée de séjour minimale.

5. Départ anticipé

Dans le cas d'un départ anticipé, le montant total pour la durée totale du séjour réservé est dû.

6. Arrivée / départ

Check-in : 15-16 heures

Check-out : 11h00 heures

7. Présentation de la confirmation-paiement

A l'arrivée, la confirmation écrite de la réservation ainsi que du paiement d'acompte doivent être présentés à la réception.

8. Taxes

Aucune réduction ne peut être accordée sur les taxes, telles que taxe de séjour, que perçoivent l'Etat, le canton et/ou les communes. Ces taxes sont toujours facturées séparément du prix du séjour.

9. Réservations pour groupes

Des conditions d'annulation spéciales peuvent s'appliquer pour des groupes. Les groupes de jeunes (de moins de 18 ans) doivent toujours être accompagnés d'adultes.

10. Annulation-Modification

L'annulation- modification de votre réservation doit parvenir par écrit (par e-mail ou par courrier). Pour le calcul des frais d'annulation, le jour de réception de votre annulation par écrit est déterminant.

Lors d'une annulation, les frais suivants seront perçus :

Modification ou annulation de réservation

- Toute réservation peut être annulée ou modifiée **sans frais** au plus tard **7 jours** avant l'arrivée.
- Pour toute annulation durant les 7 jours précédents l'arrivée, mais au **maximum 5 jours avant**, le client devra s'acquitter du **50% de la somme due.**
- Pour toute modification ou annulation dans les **5 jours** avant l'arrivée, le client devra s'acquitter du **100% de la somme due.**
- **Le client s'engage à s'acquitter du nombre de nuits ainsi que du nombre de personnes réservées selon le présent contrat.**

11. Règlement du camping

Afin que le séjour soit aussi agréable que possible pour tous les clients, il existe un règlement du camping où figurent les règles les plus importantes à respecter. Ce règlement est valable pour tous les hôtes et peut être consulté à la réception.

12. Animaux domestiques

Les animaux domestiques ne sont pas admis.

13. Protection des données

Les informations recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre de la présente réservation.

14. For juridique

Pour tout litige, le for juridique est le lieu de la place du camping.

15. Validité

Ces conditions sont valables à partir du 1er mai 2021.



LE VILLAGE SIOUX



...A chaque maison ses propres règles, voici les nôtres.

-La réception du camping est ouverte de **9h00-10h** et de **17h00-19h00 environ**, en dehors de ces heures vous pouvez passer au Café de la Promenade à Bonatchiesse à 200m.

-Le sac de propreté, couchage ou drap d'auberge est obligatoire.

Draps en cellulose en vente à la réception CHF 5.-

-Le stationnement des véhicules est permis dans les places prévues à cet effet.

-Le buffet du petit déjeuner est proposé en self-service jusqu'à 10h00.

-Les tipis doivent être libérés pour 11h00 le jour du départ.

-Nous vous remercions de respecter vos voisins du camp en ayant un comportement adéquat dans les pièces communes et lors de vos rentrées nocturnes.

-Si vous devez changer de place les objets mis à disposition, merci de les remettre à leur place initiale avant votre départ.

- Il est strictement interdit de fumer dans les tipis, salle de petit déjeuner et sanitaires, ainsi que de manger à l'intérieur des tipis. Les frais de nettoyage inhérents aux dégâts causés seront facturés.

-Les livres et jeux mis à disposition devront distraire les prochains visiteurs, merci de faire bon usage du matériel et de remettre à sa place chaque objet.

-Ne pas marcher sur les matelas avec les chaussures, merci de les laisser sur le tapis.

-Pensez à prendre une lampe torche, frontale...

